

Risque légionelle - Formation de recyclage des opérateurs - Niveau 1

Ref. **TAR1 04-1**
Durée : 0.5 jour(s) / 3.5 heures

Répondre à l'obligation de recycler tout opérateur formé et intervenant sur ce type d'installation ou à proximité



Pré-requis :

Etre titulaire d'une attestation de compétences de Niveau 1



Personnes concernées :

Toute personne susceptible d'intervenir sur ou à proximité de l'installation, et potentiellement exposée au risque légionelle



Objectifs :

Maintenir et renouveler ses connaissances sur les risques liés à la présence de légionelles dans différentes installations à risque. Répondre à l'exigence de l'article 23 de l'Arrêté du 14 décembre 2013 relatif aux installations de refroidissement par dispersion d'eau.



Programme :

Actualisation des connaissances sur les thèmes suivants : • Connaître les principales caractéristiques la bactérie • Appréhender le risque de contamination • Reconnaître les différentes pathologies • Identifier les installations à risque • Se protéger efficacement



Démarche pédagogique :

Exposés théoriques illustrés par des études de cas concrets tirés de nos retours d'expérience 12 participants au maximum La formation est animée par un formateur : - disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas - justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné



Evaluation et validation :

A l'issue du contrôle continu assuré par le formateur tout au long de la formation, renouvellement de l'attestation de formation de Niveau 1 conformément à l'exigence de l'article 23 de l'Arrêté du 14 décembre 2013